



Programme Officiel – Minigolf

Tournoi individuel et par équipes

Informations Générales

Directeur du Tournoi:

Paolo Ceconetto

Lieu de la compétition:

Indiana Golf Via Torino, 30/A Riccione

Dates de déroulement:

04 - 05 juin 2015

Prix:

médailles 1°, 2° et 3° classé de chaque catégorie

Règlement Technique

Règles:

L'entrée aux parcours est réservée exclusivement aux joueurs: éventuelles exceptions sont à la convenance du personnel préposé.

Les matériels de jeu doivent être rendus intacts à la fin des parcours, en cas de perte ou de rupture la Direction se réserve d'en demander le paiement.

Il est rigoureusement interdit:

- Passer d'un parcours à l'autre.
- Lever le club plus haut de la ceinture et frapper avec trop de force.
- Marcher sur la pelouse et/ou y getter des déchets de n'importe quel genre
- Frapper avec le club tout objet sauf la balle

Même si pas prévu par ce règlement, on appliquera les règlement de la WMF (World Minigolf Fédération)

Conditions requises pour participer:

la participation est permise à tous les membres des équipes régulièrement enregistré ayant payé l'inscription et munis de déclaration médicale d'aptitude à la pratique d'un sport.

Catégories:

Open homme et femme

Formule de déroulement:

le tournoi se déroule en 2 journées. Tous les participants joueront 6 tours (selon WMF). La division en groupe de trois sera effectuée par la direction du tournoi et sera communiquée sur le site de la manifestation dans la section minigolf et communiquée à l'arrivée des participants.

Le joueur avec le nombre total des coups le plus bas de tous les tours sera le gagnant. En cas d'égalité on départira les points (shoot-out).

Tournoi par équipes:

Une équipe est composée par 3 joueurs d'une société. Le résultat de l'équipe sera donné par la somme des coups de ses membres dans le tournoi individuel et l'équipe avec le nombre total des coups le plus bas sera la gagnante. En cas d'égalité, l'équipe du joueur avec le nombre plus bas de coups gagnera. Les équipes pourront aussi être mixtes.

Système de jeu:

- À chaque joueur sera donné un club et une balle qui devront être rendus intacts à la fin de la partie. Le joueur, s'il le désire, pourra jouer avec son propre club.
- A chaque groupe sera donné un « score » où il pourront écrire les noms des joueurs et le nombre de coups que chacun fera pour envoyer la balle dans le trou.
- On joue un à la fois.
- Chaque joueur a un maximum de six coups par trou.
- Après le sixième coup on s'arrête, on marque 7 dans la case relative et on passe au trou suivant (6 coups +1 pénalité pour ne pas avoir conclu le trou).
- Si la balle sort du parcours on la repositionne à 10 cm de l'endroit où elle est sortie et on ajoute un coup de pénalité. Par exemple : si la balle sort au deuxième coup on la repositionne à l'endroit où elle est sortie et le troisième coup devient le quatrième (à cause du point de pénalité ajouté)
- Si la balle tombe dans l'eau les points de pénalité à ajouter sont 2.
- A chaque trou correspond un nombre de coups idéal qui en identifie aussi la difficulté. Techniquement ce nombre est dit PAR.
- Le but du jeu est de terminer le parcours en effectuant le nombre plus bas de coups possibles.

Tous les joueurs doivent être présents sur le parcours à l'heure prévu pour le début de la compétition qu'ils doivent disputer. En cas d'absence, au bout d'un maximum de 10 minutes ils perdront la possibilité de jouer, sans aucune exception

Arbitrages: les joueurs doivent s'arbitrer de manière autonome.

Les résultats :

Les résultats seront publiés sur le site officiel du Championnat, dans la section minigolf et sur le tableau d'affichage du Centre Indiana Golf

Réclamation:

Toutes les réclamations concernant le déroulement du championnat doivent être présentées, par écrit, au Juge de Compétition, dans un délai de maximum 30 minutes à partir de la conclusion du parcours, et doivent être accompagnées d'un dépôt de € 30,00, qui sera rendu en cas d'acceptation du recours

Dispositions finales :

Chaque participant voyage et participe aux Jeux sous sa propre responsabilité. L'organisation pourvoit exclusivement aux premiers soins. Il est recommandé de porter toujours sur soi sa propre carte d'assurance. L'organisation, en cas d'exigences particulières survenues ultérieurement, se réserve le droit de modifier et/ou changer les informations contenues dans ce programme.

Note : l'organisation, en cas d'exigences particulières survenues ultérieurement, se réserve le droit de modifier et/ou changer les informations contenues dans ce programme.